

Communiqué de presse

Fribourg, le 31 janvier 2018

Mesures d'économies liées au budget 2018 déficitaire

Le budget 2018 de l'hôpital fribourgeois (HFR) prévoit une perte de 21,3 millions de francs. Comme pressenti l'an passé, il a été impossible d'équilibrer le budget. Et ce, malgré diverses mesures d'économies déjà mises en place, ainsi que des efforts supplémentaires consentis pour maîtriser les coûts. L'inquiétude porte en particulier sur la hausse des coûts d'exploitation et l'amoindrissement des recettes dû à la baisse des tarifs dans les domaines stationnaire et ambulatoire. Malgré une réjouissante augmentation de l'activité hospitalière, l'HFR devrait ainsi réaliser un déficit important cette année.

Le Conseil d'administration de l'HFR a récemment approuvé le budget 2018. Celui-ci prévoit une perte de 21,3 millions de francs (budget 2017 : 7,9 mio de perte) ; les charges totales s'élèvent, quant à elles, à 475,8 mio (budget 2017 : 486,1 mio). Divers facteurs ont influencé négativement le budget. A elle seule, la décision du Conseil fédéral d'abaisser les tarifs ambulatoires au 1^{er} janvier 2018 a pour conséquence une diminution des recettes de 9,5 mio. Autres raisons : les tarifs en baisse dans le domaine stationnaire, de même que l'augmentation automatique des salaires liée à la Loi sur le personnel de l'Etat. L'écart entre les charges et les produits s'élargit, bien que l'activité hospitalière – tant dans le domaine stationnaire qu'ambulatoire – continue d'augmenter.

Au vu de cette situation financière critique, l'HFR a décidé de mettre en œuvre plusieurs mesures. L'acceptation de nouveaux postes est ainsi limitée à des cas exceptionnels. La réduction de la durée moyenne de séjour des patients stationnaires devrait également permettre des économies. Une comparaison avec d'autres hôpitaux montre en effet que cette durée à l'HFR (7,2 jours) se situe clairement au-dessus de la moyenne nationale (5,6 jours, *benchmark* hospitalier). De fait, des lits sont occupés par des patients ne nécessitant plus une prise en charge aiguë. D'autres mesures concernent des améliorations au niveau de la facturation ou de la digitalisation. La recherche de mesures pour augmenter l'efficacité sera poursuivie et devrait conduire à des économies additionnelles. De même, les discussions avec le Conseil d'Etat relatives à une indemnisation plus appropriée de certains mandats de prestations vont continuer (*cf. communiqué de presse du Conseil d'Etat du 24 janvier 2018*).

Ces mesures d'économies n'ont toutefois aucune influence sur la qualité de la prise en charge médicale. D'autre part, l'HFR continuera à investir dans ses infrastructures et son offre de prestations. Ceci permettra de maintenir, voire d'améliorer encore son attractivité. Les travaux relatifs sont en cours.

Renseignements

Claudia Käch, Directrice générale, T 026 306 01 02 (13 heures – 14 h 30)
Philippe Menoud, Président du Conseil d'administration, T 079 230 74 50

Service de presse

Alexandre Brodard, Chargé de communication suppléant, T 026 306 01 23